

**SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE**

- Canalisations TRAPIL - I1 bis
- Servitudes relatives aux canalisations de transport et de distribution de gaz - I3
- Réseau de transport d'électricité - I4
- Réseau ferré - T1
- Servitudes de dégagement des aérodromes - T5
- Servitudes de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électriques - PT1
- Servitudes de protections des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles - PT2
- Liaison SENAUD - RILLEUX-LA-PAPE - PT2
- Servitude de protection - PT2
- Monument historique - AC1
- Périmètre de protection MH - AC1



TRAPIL : Servitudes : bande de 5m de largeur

Pour information :

<b>scénario de référence majorant</b>	
effets irréversibles (IRE) = blessures graves : 250m	de part et d'autre
premiers effets létaux (PEL) : 200m	
effets létaux significatifs (ELS) : 165m	
<b>scénario réduit</b>	
effets irréversibles (IRE) = blessures graves : 60m	de part et d'autre
premiers effets létaux (PEL) : 50m	
effets létaux significatifs (ELS) : 40m	

**INFORMATIONS**

- Natura 2000 - Les limites de la Zone de Protection Spéciale et de Zone Spéciale de Conservation se confondent
- Chemin inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDI PR)
- ZNIEFF de type 1
- Toute le territoire communal se situe dans une Z.N.I.E.F.F. de type 2
- Toute le territoire communal se situe dans une Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux
- Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE)
  - Distances d'isolement conservatoires induisant des prescriptions réglementaires d'urbanisme : Z1
  - Distances d'isolement conservatoires induisant des prescriptions réglementaires d'urbanisme : Z2
- Risques technologiques liés à la présence de l'entreprise "BERNARD" le plus grave : détonation générée par explosion d'engrais
- Risques technologiques liés à la présence de l'entreprise "BERNARD" au lieu-dit "GRANGE DENIS", zone d'isolement (PAC 2000)
- Suppression du périmètre d'isolement du site SICA de SURE suite à la fermeture du site- PAC DREAL du 8/03/2013

Exposition au plomb :  
L'ensemble du département est classé zone à risque  
L'arrêté préfectoral du 02/05/2001 en précise l'application

Sources de données : DDT 01 / SNCF / GRTgaz / RTE / DREAL Rhône Alpes / CG01 / ANFR / STAP / ARMEE de TERRE  
Fond de plan : origine Cadastre © droits de l'Etat réservés

Avertissement : le plan ci-contre est produit par la DDT de l'Ain sur la base d'informations collectées auprès de différents services gestionnaires. L'identification de l'ensemble des servitudes potentielles sur un territoire communal n'étant jamais acquise, la DDT ne peut garantir la stricte exhaustivité de l'ensemble des servitudes présentées sur le plan. Pour tout renseignement complémentaire sur les servitudes en vigueur l'utilisateur devra se reporter aux textes réglementaires correspondants.



Direction départementale des territoires de l'Ain  
23 rue Bourgmayeur CS 90410  
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX

Service Prospective Urbanisme Risques  
Unité SIG

**Plan local d'urbanisme**

**Plan de servitudes et d'informations**

Commune de Saint-André-de-Corcy

Echelle : 1/10000  
Date de réalisation : 07/11/2013  
Actualisé le :  
Actualisé le :



Servitudes : 1m à l'ouest et 2m à l'est

Pour information :

effets irréversibles (IRE) = blessures graves : 25m	de part et d'autre
premiers effets létaux (PEL) : 15m	
effets létaux significatifs (ELS) : 10m	